



PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET DE LA SCOLARITE
(DAAS) *SA*

COMMUNIQUE DE PRESSE

(TOGOPRESSE, RADIO KARA, RADIO LOME)

APPEL A CANDIDATURE

LICENCES FONDAMENTALES A LA FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES

CONTEXTE

Le Président de l'Université de Kara invite les titulaires d'un baccalauréat série C, D ou E, datant d'au plus trois (03) ans (BAC 2022, 2023, 2024), désireux de s'inscrire en première année de licences fondamentales ou de licences pédagogiques ou de licences technologiques à la Faculté des Sciences et Techniques (FaST) à déposer leurs dossiers à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) du **05 août au 10 septembre 2024 de 08 h 00 à 12 h 30, délai de rigueur.**

Basées sur le système LMD, les licences ouvertes sont les suivantes :

- **Licences fondamentales**

- ❖ Licence Fondamentale de Mathématiques (LFM),
- ❖ Licence Fondamentale de Physique (LFP),
- ❖ Licence Fondamentale de Chimie (LFC),
- ❖ Licence Fondamentale de Sciences de la Vie et de la Terre (LFSVT),

- **Licences technologiques**

- ❖ Licences de Physique-Energie et Habitat (LPEH)
- ❖ Licence de Chimie Agroalimentaires et Pharmacologies (LCAP)
- ❖ Licence de Chimie Eau et Environnement (LCEE)

- **Licences d'enseignement**

- ❖ Licence d'Enseignement de Mathématiques (LEM),
- ❖ Licence d'Enseignement de Sciences Physiques (LEP)
- ❖ Licence d'Enseignement de Sciences de la Vie et de la Terre (LEFSVT)

1. CRITERES DE DEPOT :

Les candidats doivent remplir les critères de dépôt suivants :

1.1. Licence Fondamentale de Mathématiques et Licence d'enseignement de Mathématiques

- moyenne $\geq 12 / 20$ en mathématiques
- moyenne $\geq 10 / 20$ en Sciences Physiques

1.2. Licence Fondamentale de Physique, Licence Fondamentale de Chimie, Licences Technologiques et Licence d'Enseignement de Sciences Physiques

- moyenne \geq 12 /20 en Sciences Physiques
- moyenne \geq 10 /20 en mathématiques

1.3. Licence Fondamentale de Science de Vie et de la Terre et Licence d'Enseignement en Sciences de la Vie et de la Terre

- moyenne \geq 12 /20 en SVT
- moyenne \geq 12 /20 en Sciences Physiques
- moyenne \geq 10 /20 en mathématiques

2. PIECES A FOURNIR

- Une demande manuscrite adressée au Président de l'Université de Kara en précisant le nom de la licence choisie ;
- Un curriculum vitae détaillé indiquant le cursus du candidat depuis la classe de 3ième jusqu'en 2024;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) de l'acte de naissance ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) du relevé de notes de BAC I ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) du relevé de notes et de l'attestation de diplôme du BAC II ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) des bulletins des classes de Seconde, Première et Terminale ;
- Une quittance non remboursable pour étude de dossier de 5 000 FCFA pour nationaux-zone UEMOA, 10 000 FCFA pour hors UEMOA payable à la comptabilité de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité de l'Université de Kara.

Kara, le **31** **JUIL** 2024

Le Président,



Prof. Kokou TCHARIE